



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 11 décembre 2014

Présidence: M. Maurizio Di FELICE

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 75 à l'établissement d'un diagnostic, de la formulation d'objectifs et des modalités de mise en œuvre dans le cadre du plan de mobilité de la ville de Gland.
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

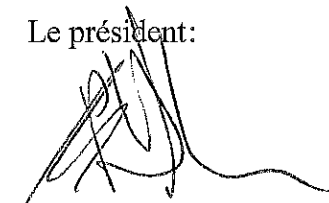
décide

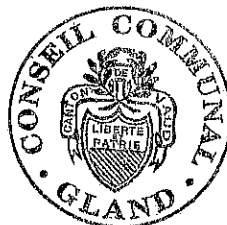
- I. - d'accorder le montant de Fr. 49'680.- et d'autoriser la Municipalité d'entreprendre cette démarche.

*«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.»*

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:


Maurizio Di Felice



La secrétaire:


Mireille Tacheron